



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE

*Séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Athanase à être tenue **JEUDI LE 29 AVRIL 2021** à 19 h 30, exceptionnellement à huis clos en vertu des directives émises par la santé publique dans le contexte de la COVID-19, lors de laquelle il y sera pris en considération les sujets suivants :*

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Prière et mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Tenue de la séance à huis clos
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Désignation du directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité pour représenter la Municipalité dans l'affaire de la poursuite judiciaire de Monsieur Julien Chenard
6. Clôture de la séance